



161033 - Les détails relatifs à l'usage curatif du miel sont à déterminer par les experts

question

Il est bien connu que le miel est un remède. Moi, je souffre d'effets secondaires résultant de l'emploi de médicaments chimiques. C'est pourquoi je voudrais utiliser le miel pour traiter ces effets. Quelle est la dose que je dois prendre? Pour combien de temps? Combien de fois par jour? J'espère recevoir un éclairage car l'affaire est très importante pour moi. J'espère qu'on m'indique des arguments tirés du Livre et de la Sunna.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Le miel est un des aliments qu'Allah a qualifiés de remèdes pour les humains contre certaines maladies. Le Puissant et Auguste s'exprime ainsi: **[Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles : Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font. Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous. De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui réfléchissent.** (Coran,16:68-69).

Nous avons déjà donné dans ce site une réponse détaillée comportant des citations d'ulémas portant sur le miel et indiquant qu'il est un remède pour certaines maladies. Nous y avons mentionné des contre indications pouvant annuler la vertu thérapeutique du miel. Vous pouvez vous référer à ses réponses données aux questions n° [9691](#),[114167](#),[20176](#).

Rien dans les arguments cités dans le Coran et la Sunna ne contient plus de détails que ce qui vient d'être dit. Rien non plus n'y est dit à propos de la quantité de miel qu'il faut prendre ou mélanger avec un médicament. Ce qui n'a rien d'étrange car le Coran et la Sunna sont des sources



de guidance et de lumière pour orienter vers le bonheur qui découle de l'adoration du Maître des fidèles serviteur et de l'acceptation de la loi et la soumission totale à Son ordre. Le Coran et la Sunna n'ont pas apporté des détails sur les médicaments, notamment leurs doses et modes d'emploi. Ils contiennent juste certaines références dont les détails doivent être cherchés auprès des gens d'expérience, notamment les médecins et les fabricants de produits pharmaceutiques qui confectionnent des médicaments sur la base de l'application de recherches scientifiques et d'études exhaustives. Ce recours est d'autant plus nécessaire que tout médicament n'est pas indiqué pour tout malade. Aucun n'en est bon pour tout malade. Leurs effets varient selon les milieux. Aussi faut-il se référer aux médecins et pharmaciens concernés, notamment les spécialistes de la médecine alternative.

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Ceci (il entend les médicaments naturels) nous n'avons qu'à y faire allusion car le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a été envoyé comme un guide qui appelle à Allah et à son paradis et qui fait connaître Allah et explique à la Umma comment repérer Ses domaines d'agrément et donne l'ordre de s'y orienter; un guide qui explique aussi les domaines qui suscitent le courroux d'Allah et interdit leur fréquentation et transmet des informations concernant les prophètes, leurs conditions et leurs communautés, ainsi que l'histoire de la création du monde, l'affaire du Début et du Retour, le comment du bonheur et du malheur des âmes et leurs causes.

Quant à la médecine, elle est complémentaire par rapport à la charia et constitue un objectif secondaire car elle ne sert qu'au besoin. Quand on peut s'en passer on doit centrer son occupation sur le traitement des cœurs et des âmes, notamment la préservation de leur santé et leur protection contre les maladies pour les immuniser contre ce qui peut les détériorer, ce qui constitue l'objectif primordial de la charia. Soigner le corps sans soigner le cœur est inutile. La dégradation de la santé du corps alors que le cœur reste sain ne constitue qu'un mal négligeable et passer dans la mesure où il est suivi de l'avantage parfait et permanent. Allah est le garant de l'assistance.» Extrait de Zad al-Maad (4/23).

Il dit ailleurs: **Le remède doit être mesuré et quantifié en fonction de la maladie car s'il s'avère**



insuffisant, il ne le guérit pas du tout. S'il est excessif, il affaiblit les forces et cause un autre mal. Tenir compte des quantités et des modes d'emploi et de l'évolution de la maladie font partie des plus grandes règles en matière thérapeutique. Extrait de Zad al-maad (4/30).

En somme, les détails que vous avez demandés à propos de l'usage curatif du miel ne peuvent être donnés que par les médecins spécialistes de votre maladie et du traitement qui lui convient.

Allah le sait mieux.